

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE TREBAS
81340

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet, à neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Trébas, sous la présidence de Madame Clémence MARIETTA, Maire de Trébas.

Présents : Clémence MARIETTA, Jean-Marie PYRONNET, Violaine GOURTAY-CHARBONNEAU, Clément BAYART, Gilbert GAVALDA, Hugues BARBOTIN, Chantal AMIEL, Geneviève PEPIN, Gérard PAULHE.

Absente : Annie DROUGARD (pouvoir donné à Clémence MARIETTA)

Secrétaire de séance : Violaine GOURTAY-CHARBONNEAU

Date de la convocation : 25/06/2026

Date d'affichage : 25/06/2026

Nombre d'élus en exercice : 10 - Présents : 9 - Votants : 10

Début de séance : 9h00

1 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Procès-verbal de la séance du 05/06/2026 :

Approuvé :

OUI

Voix pour :

10

Voix contre :

0

Abstention :

0

2 – Approbation du programme de voirie 2026 et de la demande de subvention FDT :

Madame le Maire présente au Conseil municipal le programme relatif aux travaux de voirie établi pour l'année 2026.

Elle propose d'approuver ledit programme et de solliciter une subvention du Département, au titre du Fonds de Développement Territorial, pour financer les travaux d'investissement estimés à 9 160 € HT (10 992 € TTC).

Approuvé :

OUI

Voix pour :

10

Voix contre :

0

Abstention :

0

3 – Approbation de la signature d’une nouvelle convention avec Trifyl :

Présentation du nouveau modèle de convention.

Demande de l’ajout des horaires d’été pour le samedi.

Réflexion rapide à avoir concernant la proposition de montant pour les frais de fonctionnement de la structure.

Approuvé :

OUI

Voix pour :	10
Voix contre :	0
Abstention :	0

4 – Information : décision du maire

Madame le Maire informe de la décision modificative par fongibilité de crédits, dans la section investissement, réalisée le 25 juin 2026, pour un montant de 60 000 €, en vue de faire un remboursement anticipé d’un emprunt à court terme.

Questions diverses :

- Demande de Carolina Lascano Correa, locataire de l’espace Pierre Bernard concernant la suspension de son bail pendant son congé maternité. Le Conseil propose de lui faire une réponse négative, ne souhaitant pas créer de précédent en ce sens.
- Demande de l’association de pétanque concernant le remplacement des lampes qui éclairent le terrain, par des lampes LED. L’association est prête à en prendre en charge la moitié (quatre). Décision de prendre contact avec le SDET en ce sens pour se faire accompagner sur l’éclairage global de la base de loisirs.
- Demande du Café des Thermes d’occupation du domaine public pour organiser un événement festif à l’occasion de la Fête nationale. Avis favorable du Conseil.
- Demande du consentement des membres du Conseil à ce que les adresses mail prenom@trebas.fr créées en début de mandat, soit transmises à divers organismes. Avis favorable des conseillers.

Clôture de la séance à : 9h35

Violaine GOURTAY-
CHARBONNEAU,
Secrétaire de séance



Clémence MARIETTA,
Maire de Trébas

